



Modèle

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

IDENTIFICATION DU LIQUIDATEUR

BCE :

NN :

ANNEXES A LA REQUÊTE EN APPROBATION DU PLAN DE REPARTITION

ART 2.133 et suivants du Code des sociétés et associations

liquidation déficitaire

DATE DISSOLUTION

DATE HOMOLOGATION DU LIQUIDATEUR

Le dossier comprend :

1/ Plan de répartition soumis à l'approbation du Tribunal

2/ Rapport Art 2:71 du Code des sociétés et associations;

3/ Preuve du dépôt des comptes annuels à la BNB;

4/ Projet d'Assemblée Générale de Clôture

5/ L'accord des créanciers sur le plan de répartition déficitaire

6/le rapport chiffré visé à l'article 2:134 du CSA

1/ Situation des comptes de clôture de liquidation

		<u>A la date de dissolution</u>	<u>A la date du rapport</u>
ACTIF			
Immobilisés		_____	_____
Hypothèque:	oui non		
	Portion grevée		
Stocks		_____	_____
Créances		_____	_____
Comptes courants (associés, gérants...)		_____	_____

Disponibles	_____	_____
Régularisations	_____	_____
Poursuite d'activité- résultat net:		
TOTAL	- €	- €

	<u>A la date de dissolution</u>	<u>A la date du rapport</u>
PASSIF		
Réserves	_____	_____
Report résultat	_____	_____
Avances sur actif net (-)	_____	_____
Résultat date rapport	_____	_____
Fonds Propres	- €	- €
Dettes financières	_____	_____
Dettes commerciales	_____	_____
Dettes fiscales sociales et salariales	_____	_____
Autres Dettes	_____	_____
Régularisations	_____	_____
TOTAL	- €	- €

Frais de la liquidation:

.....

.....

Frais de rectification et d'établissement de bilan:

2/ Commentaires du liquidateur

a/ L'autorisation de l'assemblée générale a été sollicitée comme prescrit par l'article 2:122 du CSA :

b /Les charges de clôture de la liquidation sont - ne sont pas - entièrement provisionnées.

c/ Il existe - n'existe plus - aucune dette non prévue.

d/ Excepté le précompte mobilier sur le boni de liquidation, l'impôt des sociétés est - n'est pas - compris dans le résultat final.

e/ Les créanciers chirographaires sont payés partiellement suivant une clé de répartition. Joindre le détail	OUI / NON
--	-----------

f/ Le projet d'Assemblée Générale de Clôture de la liquidation prévoit :

- | | |
|---|-----------|
| 1/ les montants à consigner; | OUI / NON |
| 2/ la décharge du liquidateur | OUI / NON |
| 3/ la personne autorisée à gérer et clôturer les comptes bancaires et d'accomplir les dernières procédures administratives de clôture | OUI / NON |
| 4/ l'endroit où sont maintenus les livres et documents comptables de la société | OUI / NON |
| 5/ Le détail des actifs repris par les associés | OUI / NON |
| d/ Les associés reprennent-ils à leurs comptes les frais de clôture de la liquidation non prévus à ce jour ? | OUI / NON |

3/ Projet de répartition finale des actifs

A/ Fonds propres à la date de clôture _____ - €

Frais de liquidation à provisionner _____ - €

